



Pays de Bray
Communauté de Communes

La Lettre d'information aux habitant(e)s de la Communauté de Communes du Pays de Bray

www.cc-paysdebray.com

La Lettre

2^{ème} semestre 2023 - N°046



L'année 2023 se termine avec la concrétisation de plusieurs opérations et contractualisations qui marquent des avancées notables. L'inauguration des nouveaux locaux du cabinet médical et de l'Office de Tourisme Intercommunal à St Germer de Fly, la signature du contrat territoire lecture ainsi que la présentation du bilan intermédiaire du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), en sont des illustrations.

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique de la Communauté de Communes du Pays de Bray conduit le territoire dans les grands enjeux actuels qu'ils soient écologiques, économiques ou sociaux.

La création du Parc « Eco-Bray » qui sera une zone d'activité remarquable pour l'accueil d'entreprise est amorcée à Ons en Bray. Une opération d'investissement qui est complétée par des outils de mise en relation tels la place de marché « *CLICK & BRAY* » pour accroître la visibilité des artisans et commerçants, et le site Job-bray, dédié à l'emploi sur le territoire.

Pour le développement touristique, la création d'une scénographie pour la valorisation de l'abbatiale de St Germer de Fly est lancée afin de moderniser les visites guidées de l'Abbatiale qui s'ouvrent aussi aux plus jeunes de manières ludiques. L'Office de Tourisme intercommunal qui possède désormais un nouvel espace avec une boutique de grande qualité qui met à l'honneur les produits locaux, avec des inspirations pour vos cadeaux de Noël.

En matière de culture, la nouvelle saison culturelle a été engagée avec le théâtre du Beauvaisis, et le renouvellement du contrat culture ruralité signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Région des Hauts de France, l'Éducation Nationale et le Conseil départemental de l'Oise. Ce contrat qui a déjà permis la présence depuis un an d'un écrivain et metteur en scène sur le territoire, auprès des habitant.e.s dont les scolaires et les seniors avec la création de spectacles. Dans le même temps, un contrat territoire lecture (CTL) qui doit renforcer la mise en réseau des bibliothèques municipales du territoire a été amorcé pour soutenir la proximité de la culture en milieu rural.

L'aménagement du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray s'appuie sur son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant aussi Plan Local de l'Habitat (PLUiH) qui sera prochainement complété avec un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Afin de se questionner sur la mobilité dans son territoire, l'intercommunalité a engagé une réflexion sur les besoins et attentes des habitant.e.s grâce au lancement d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS). Pour développer l'usage du vélo, elle a acquis des roues électriques qui seront mises en location pour tous par l'atelier Vélo de la Recyclerie du Pays de Bray. Et en complément, des formations du « *savoir Rouler à Vélo* » pourront être dispensées sur le territoire. Concernant l'habitat, elle propose des services à la population avec le Guichet Unique de l'Habitat (GUH), les permanences du CAUE (conseil en architecture) et anime son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

La Communauté de Communes du Pays de Bray a candidaté afin de poursuivre la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur son territoire. Elle assure la gestion et la préservation de la ressource en eau potable. En ce qui concerne la gestion des déchets, la CCPB a lancé son programme de prévention des déchets ménagers et prépare la gestion des biodéchets tout en accompagnant le respect de la qualité du tri.

Pour assurer une bonne qualité de vie sur son territoire, l'intercommunalité soutient des services destinés aux habitant.e.s, comme ceux du « *multi-accueil* » et du Relais Petite Enfance (RPE ex RAM). Ils proposent plusieurs modes de garde et des activités d'éveil pour les enfants. De même, le Centre Social Rural intercommunal « *François Maillard* » au Coudray St Germer propose des activités pour les jeunes mais aussi des services aux seniors. Il anime une Maison France Service (MFS) où intervient un conseiller numérique, ainsi qu'une agence postale. Et pour faciliter la mobilité des habitant.e-s du territoire, il propose un service local de transport solidaire, individuel ou collectif.

Les relations transfrontalières européennes sont assurées par le comité de jumelage Pays de Bray / Orava. Présidé par Madame Jeannine Dumont, il entretient amitiés et échanges avec la Slovaquie.

Et pour la joie des petits et des grands, des animations ludiques sont organisées toute l'année par les communes et par l'intercommunalité au printemps et au début de l'été 2024.

En cette fin d'année, les vice-président-e-s et moi-même vous souhaitons à tous et à toutes de très bonnes fêtes et une bonne année 2024.

Jean-Michel DUDA

Président et les Vice-président-e-s,

M. LEVASSEUR, M. BATOT, M. BLANCFENE, Mme BROUSSIN et M. PIGNE.



Suivez-nous sur
facebook
ccdupsdebray



Rejoignez-nous sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Bray et découvrez les actualités du territoire!

Sommaire

Actualités.....2
 INAUGURATION des nouveaux Locaux de l'Office de Tourisme Intercommunal et des Cabinets médicaux de la CC du Pays de Bray le 27 septembre 2023.....2
 Bienvenue aux nouveaux arrivants à la CCPB.....2

Économie, Emploi et Formation.....3
 Le parc ECO BRAY : une zone d'activité remarquable.....3
 Implantation d'entreprises sur la Zone Artisanale de la Fontaine Denise.....3
 Visite d'EDILIANS par les élus.....3
 www.clic-bray.fr : un service de qualité et de proximité.....3

Habitat.....4
 Point sur le Guichet Unique de l'Habitat.....4
 L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat se poursuit.....4
 Du PLUIH vers le SCoT.....4
 CAUE : Conseil Architecture Urbanisme de l'Oise.....4

Aménagement du territoire.....5
 La campagne des Mesures Environnementales et Climatiques (MAEC) 2024 est en préparation.....5
 3ème Bilan intermédiaire du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026.....5
 Une sente piétonne reliant Hodenc en Bray à Lachapelle aux Pots.....5

Environnement..... 6-7
 Sur son territoire, c'est la CCPB qui porte et exerce la compétence eau potable.....6
 Reprise de l'opération de vidanges groupée.....6
 Tri à la source et la gestion des biodéchets en Pays de Bray.....7
 Rattrapage des collectes 2024.....7

Mobilité.....8
 Le lancement d'un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) sur le territoire de la CC du Pays de Bray, qu'est ce que c'est ? Et à quoi ça sert.....8
 Développer le covoiturage en Pays de Bray ? Comment faire ?.....8
 Le programme Génération Vélo et le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » en Pays de Bray.....8
 Partenariat avec l'association Recyclerie du Pays de Bray.....8

Petite Enfance.....9
 Les P'tits Potiers : pas seulement un mode de garde.....9
 Devenir Assistant ou Assistante Maternelle en Pays de Bray c'est possible, un métier revalorisé !.....9

Services de proximité..... 10-11
 Le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard».....10
 La médiathèque.....10
 Accueils de Loisirs 2024.....10
 L'accompagnement à la parentalité.....10
 A la recherche de bénévoles.....11
 Un conseiller numérique, c'est comme un guide.....11
 La réhabilitation thermique du Centre Social Rural intercommunal s'achève.....11
 Location de salles de sports intercommunales.....11

Animations locales..... 12
 Séjour en Slovaquie du 9 au 16 juillet 2023.....12
 Marché de Noël 2023.....12
 Retour sur la fête de l'été 2023.....12
 les Foulées reviennent !.....12
 Les Jeux d'Intervillages reviennent !.....12
 Les Brayonnades 2024.....12

Tourisme.....13
 Création et réalisation d'une scénographie pour l'abbatiale de Saint Germer de Fly.....13
 Aires de services.....13
 Visites guidées.....13
 Boutique OT Noël.....13

Culture.....14
 Programmation culturelle 2024.....14
 Coordination et animation du réseau de Lecture publique.....14
 Résidence artiste en Pays de Bray.....14

Manifestations...15



INAUGURATION des nouveaux locaux de l'Office de Tourisme Intercommunal et des Cabinets médicaux de la Communauté de Communes du Pays de Bray le 27 septembre 2023

Le 27 septembre dernier s'est déroulée l'inauguration d'une part de l'Office de Tourisme et d'autre part des cabinets médicaux intercommunaux.

Le sous-Préfet, la Présidente du Conseil départemental de l'Oise, Mme Nadège LEFEBVRE le Président de l'intercommunalité, M. Jean-Michel DUDA, le Maire de St Germer de Fly (M. Alain LEVASSEUR) ainsi que tous les élu.e.s communautaires ont été convié.e.s.

La Communauté de Communes du Pays de Bray, sur une proposition de M. le Maire de St Germer de Fly, a souhaité relocaliser son office de tourisme afin de le rendre plus visible, accessible et plus accueillant pour les touristes de passage ou en séjour dans le Pays de Bray. L'office de tourisme reste à St Germer de Fly, puisqu'il est désormais situé en face de l'Abbatial, zone de passage des flux de visiteurs, au 1 place de l'Abbaye. Il propose actuellement une boutique de produits locaux et sera également aménagé dans les mois à venir pour devenir un centre d'interprétation orienté sur l'abbatiale et son histoire.

Les élu.e.s présents ont pu découvrir ces deux bâtiments totalement rénovés. Après les discours de remerciement au financeur majoritaire qu'a constitué l'Etat via la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), et aux entreprises qui sont intervenues pour la réalisation des travaux de réhabilitation thermique et d'aménagement intérieur, ils ont été réuni.e.s autour d'un verre de l'amitié pour fêter l'ouverture très attendues de ses locaux.

Et, pour palier la désertification médicale, l'intercommunalité en partenariat avec la commune de St Germer de Fly, a donc réhabilité le bâtiment de l'ancienne Poste de St Germer pour créer quatre cabinets médicaux. Des professionnelles de santé sont d'ores et déjà présentes, au 2 bis rue Domane à Saint-Germer-de-Fly.

Bienvenue aux nouveaux et nouvelles arrivant.e.s à la CCPB

Madame Fanny ROUX est arrivée le 4 septembre 2023 en tant que Chargée de Communication et de l'évènementiel. Elle gère la communication interne et externe de l'intercommunalité. Auparavant, elle a travaillé sur plusieurs projets d'infographie.

local de prévention des déchets et la gestion à la source des biodéchets. Il a exercé plusieurs postes au sein de services environnementaux.

Madame Océane HABRAN a intégré le Centre Petite Enfance le 2 octobre 2023. Elle assure les fonctions d'Auxiliaire de Puériculture. Elle a toujours travaillé auprès des enfants pour leur assurer le bien-être dont ils ont besoin.

Madame Betty MORTELETTE est entrée en fonction le 11 septembre 2023.

Monsieur Wilson BLAISE a rejoint les effectifs du service de la Gestion des Déchets le 18 septembre 2023. Il est Chargé de Mission Gestion et Valorisation des Déchets. Il a en charge le programme

Elle est chargée de la mise en réseau de la lecture publique. Riche de son expérience à la Médiathèque St Jean à Beauvais, elle exploitera ses compétences en Pays de Bray.

Madame Mandy AUBERT a également intégré le Centre Petite Enfance le 2 novembre 2023. Elle occupe le poste d'Agent Social. Elle a aussi, tout au long de sa carrière, accompagné les enfants.

Le parc ECO BRAY : une zone d'activité remarquable

L'alliance d'une ambition économique et d'un développement vertueux

Faute de foncier économique à vendre, la CCPB a acheté le terrain de l'ancien golf situé sur Ons en Bray.

Sur cet espace qui jouxte la ZA du Vivier Danger, la CCPB ambitionne la création d'une future zone d'activités économique à haute valeur environnementale.

C'est un emplacement stratégique sur la RN 31, à proximité de Beauvais et de différents axes routiers importants.

La CCPB a misé sur un aménagement volontariste pour donner un cachet environnemental et naturel sur le site, afin de promouvoir un espace paysager et un lieu de vie agréable, pour attirer des investisseurs et développer ainsi le « *Savoir faire Brayons* ». Il est prévu la création de 21 lots à vocation « *artisanale et petite industrie* », avec un potentiel de 200 emplois à la clé.

Épaulée par l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise), ce projet, véritable poumon du territoire structurera ainsi une alliance de développement économique et de vertus écologiques.



Visite d'EDILIANS par les élus

L'entreprise EDILIANS située à Saint Germer de Fly, est spécialisée dans la fabrication de 13 modèles de tuiles, déclinées en 14 coloris, et dont la fierté est d'être conçues et produites sur place. Elle produit plus de 20 000 m² de tuiles par jour.

EDILIANS a fortement investi, avec la mise en place de technologie innovante, et de process repensés, afin de conforter les 220 emplois du site.

Désireux d'entretenir des liens forts avec les entreprises locales, le Président de la CCPB accompagné d'élus et du Président de la CCIO, ont été reçus le 12 juillet, et guidés par le directeur du site. Il a ainsi expliqué le process de fabrication, et explicité la mise en œuvre d'une politique environnementale rigoureuse et ambitieuse, tout en ayant une priorité sur la santé et la sécurité au travail.

Implantation d'entreprises sur la Zone Artisanale de la Fontaine Denise

La CCPB a vendu les deux derniers lots de + de 5 000 m² sur la ZA de la Fontaine Denise située à Saint Germer de Fly.

Un premier lot a été vendu à l'entreprise GOSTEAUX-CLABEAU qui est spécialisée dans l'élagage et l'abattage d'arbres et qui emploie 3 salariés. Le gérant, M. CLABEAU ambitionne qu'avec ce nouveau local où sera implanté son siège social, un développement de son entreprise.

Le second lot est acheté par l'entreprise TMS HYDRAULIQUE, spécialisée dans la réparation de machine et plus précisément les flexibles et la conduite des fluides.

En plein expansion, M. VELU, gérant, a voulu s'établir sur la ZA car son atelier est saturé. Ses clients se trouvent principalement à proximité, et cela permettra le développement d'autres savoir-faire techniques.

Accompagnés par la CCPB, d'autres projets économiques vont voir le jour courant 2024 !

RGE : Reconnu Garant de l'Environnement

Dans le cadre de vos travaux de rénovation énergétique subventionnés par des aides financières, vous avez l'obligation de choisir des entreprises labellisées RGE.

Retrouvez sur le site www.france-renov.gouv.fr l'annuaire des professionnels qualifiés.

Néanmoins toutes les entreprises RGE ne se valent pas, vous avez un doute, besoin de renseignements appelez de la Communauté de Communes du Pays de Bray le Guichet Unique de l'Habitat au 0 801 908 600

Job Bray & Click Bray

N'oubliez pas d'utiliser au quotidien, les plateformes numériques très pratiques et gratuites, mises à disposition par la CCPB pour :



Mettre en valeur votre entreprise et commercer avec vos clients par la vitrine numérique qu'est « clic-bray.fr ».



Trouver un emploi local ou des compétences, « job-bray.com » est un outil pertinent pour faciliter votre recherche locale.

La lettre de la CCPB

Administration :

2, rue d'Hodene - 60 650 Lachapelle aux Pots

Tél. : 03.44.81.35.20

Directeur de Publication : Jean-Michel DUDA

Rédactrice en Chef : Eloïse BERTOGLI

Rédaction, maquette :

CCPB et Positive Vibe ! - Tél. : 06 80 05 46 82

Imprimée dans l'Oise :

Polyservices
IMPRIM'VERT®



Imprimée sur papier

Crédits Photos :

©CCPB, © CSR, © P. GELY, © C. RANNOU, © T. DUPAIGNE,

© Adobe Stock, © Envato Elements.

Site Internet : www.ce-paysdebray.com



LE TRI
+ FACILE



PAPIER



BAC
DE TRI



Point sur le Guichet Unique de l'Habitat

Depuis avril 2021 et à la suite de l'appel à projet lancé par la Région Hauts-de-France, les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Bray bénéficient d'un lieu unique, d'accueil, d'informations neutres et indépendants.

Si vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptabilité de votre logement, et avant de vous engager, renseignez-vous sur la possibilité de bénéficier d'aides financières. L'OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en cours sur votre territoire de 2022-2027 et le Guichet Unique de l'Habitat vous accompagne dans vos démarches.

Le Guichet Unique de l'Habitat en quelques chiffres :

- 970 contacts pour des travaux de rénovation ou d'adaptabilité
- 30 participations à des manifestations (foires, salons, fête de l'été)
- 17 réunions publiques dans différentes communes
- Plus de 350 personnes informées lors de ces réunions

Vous êtes acteurs de votre projet, n'attendez pas d'être démarché par des sociétés peu scrupuleuses aux méthodes douteuses.



Du PLUIH vers le SCoT

Cela fait un an que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de P.L.H. a été approuvé sur les 23 communes et de nombreux projets voient déjà le jour !

La Communauté de communes a décidé de lancer une nouvelle démarche d'aménagement du territoire en lien avec la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé en 2012.

En effet, des enjeux majeurs liés au réchauffement climatique et à l'artificialisation des sols nécessitent de changer d'échelle d'actions. C'est pourquoi, la Communauté de communes a décidé d'élaborer une stratégie commune d'aménagement.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat se poursuit



MaPrimRénov et MaPrimAdapt 2024 : des aides renforcées et des parcours adaptés aux projets

Vous souhaitez faire baisser les factures énergétiques durablement, apporter un meilleur confort dans votre logement, ou réaliser des travaux d'adaptation et d'aide à l'autonomie, la CCPB vous accompagne gratuitement dans votre projet par l'intermédiaire du cabinet Page9.

Que vous soyez propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, n'hésitez pas à contacter le numéro vert gratuit 0801 908 600 ou à venir aux permanences Guichet Unique de l'Habitat/OPAH qui sont organisées une fois par semaine sur le territoire.

Des informations techniques, financières, juridiques et réglementaires vous seront délivrées. Vous pourrez bénéficier d'un pré-diagnostic et d'un appui à la définition de votre projet. Les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre vous seront présentées. Vous pourrez également bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation du plan de financement prévisionnel, le montage du dossier de demande d'aides, la mise en relation avec les établissements bancaires, le soutien dans l'analyse des devis et le suivi post-travaux. Alors n'hésitez plus !

CAUE : Conseil Architecture Urbanisme de l'Oise

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur la faisabilité de votre projet, en termes de construction, de rénovation ou tout simplement pouvoir bénéficier de conseils avant travaux.

Le CAUE vous accompagne, des permanences gratuites sont organisées le 2^{ème} mercredi de chaque mois au siège de la Communauté de Communes du Pays Bray.

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en appelant le 03.44.81.35.20 afin de bénéficier de conseils gratuits, de plus un lien pourra être établi avec le Guichet Unique de l'Habitat pour toute question relevant de la rénovation énergétique ou de l'adaptabilité.

Informations
Guichet Unique de l'Habitat
mail : guh@cc-paysdebray.fr

0 801 908 600 Service & appel gratuits

La campagne des Mesures Environnementales et Climatiques (MAEC) 2024 est en préparation

Aménagement
du territoire

La Communauté de Communes du Pays de Bray se positionne avec quelques ajustements afin de faciliter leur mise en œuvre.

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) 2023-2027 sont mises en œuvre dans le cadre du règlement européen ou « *règlement plan stratégique* » (RPS) qui découle du Plan stratégique national (PSN) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023 après validation par la commission européenne

Ce règlement constitue le cadre d'intervention du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2023-2027, qui finance notamment les MAEC.

Les MAEC doivent répondre au Projet AgroEnvironnemental & Climatique (PAEC) établi sur le territoire du Pays de Bray. La finalité est de maintenir les pratiques agricoles ou encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agri-environnementaux identifiés sur le territoire du Pays de Bray. Les deux enjeux sont : l'enjeu prioritaire « eau » et l'enjeu « biodiversité ».

La CCPB en qualité d'opérateur et d'animateur pour les MAEC 2024 sollicite la Chambre d'Agriculture de l'Oise pour l'élaboration, l'animation et le conseil-suivi des MAEC auprès des exploitants agricoles.

Elle a déposé son PAEC le 15 septembre 2023 auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) qui assure l'instruction des dossiers. Le résultat sera communiqué fin 2023.

Territoire éligible aux MAEC sur
la Communauté de Communes du Pays de Bray en 2023.



Pour tout
renseignement :

Communauté de Communes du Pays de Bray
Eloïse BERTOGLI – Enjeu « maintien de la BIODIVERSITÉ »
Gaëtan DEGRUMELLE – Enjeu « protection de l'EAU »
Tél : 03.44.81.35.20 - contact@cc-paysdebray.fr

Chambre d'Agriculture de l'Oise
Amélie PEAUDE CERF - Tel : 03.44.11.44.52 - Port : 06.40.96.95.51
Nelly ZAGHDOUDI - Tel : 03.44.11.45.05
Port : 06.86.56.41.70

Une sente
piétonne reliant
Hodenc en Bray
à Lachapelle aux
Pots va être créée
afin de permettre
le développement
des mobilités
actives

La Communauté de communes du Pays de Bray a pris la compétence « *mobilité* » en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité le 24 février 2021. L'intercommunalité a ensuite élaboré puis validé son schéma directeur intercommunal des mobilités actives le 15 décembre 2022. Ce schéma qui vise à développer des voies cyclables et des sentes piétonnes préconise d'aménager 23 km de linéaire en créant 9 liaisons sur le territoire intercommunal.

L'une des 9 liaisons concerne la connexion entre les communes de Lachapelle aux Pots et Hodenc en Bray.

La première hypothèse était de créer une piste cyclable. Mais après prise en compte des problématiques de gestion des eaux pluviales et d'acquisition de foncier, le projet a dû être réajusté pour aboutir à la création d'une sente piétonne. Cette dernière, d'une longueur de 1km, qui permettra un cheminement piétonnier hors agglomération en toute sécurité et aux normes PMR, sera construite au cours du second trimestre 2024.

3^{ème} Bilan intermédiaire du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026 de la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB)



L'Etat et la CCPB se sont engagés dans une contractualisation territoriale afin d'accélérer la transition écologique sur le territoire de l'intercommunalité. De ce fait, des travaux et des projets ont été lancés sur le territoire dans les domaines relevant de ses compétences. Le 2 novembre 2023 s'est déroulé le Comité de Pilotage dédié au suivi du CRTE de la CCPB, co-présider par le Sous-Préfet de l'Oise et par le Président de la CCPB.

Sur 30 projets initialement inscrits dans le contrat, 10 sont aujourd'hui terminés, 10 sont encore en cours, 10 mis en suspend et 10 nouvelles opérations lancées. Parmi les projets terminés, il faut noter la réhabilitation de l'office de tourisme intercommunal et l'ouverture de cabinets médicaux à St Germer de Fly. Les nouvelles opérations concernent principalement des actions en faveur de la mobilité locale.

Sur son territoire, c'est la Communauté de Communes du Pays de Bray qui porte et exerce la compétence eau potable

Par conséquent, elle est la Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau.

Pour assurer la gestion de ce service au quotidien, la collectivité a recours au principe de Délégation de Service Public lui permettant de faire appel à un délégataire : SEAO – Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise, filiale du groupe Veolia.

Le délégataire est ainsi chargé d'assurer la gestion du service dans les conditions établies aux contrats de délégation. Ces derniers sont le plus souvent valables pendant une dizaine d'années et renouvelables dans le cadre d'une procédure de marché public de mise en concurrence.

Pendant toute la durée de ces contrats, le délégataire se voit dans l'obligation d'assurer :

- La production d'eau potable par l'exploitation et l'entretien de tous les points de productions (sources et captages).
 - Le stockage et la distribution par l'exploitation et l'entretien de tous les réseaux publics et infrastructures de stockage (réservoirs) pour l'acheminement de l'eau vers les différents points de distribution, même en cas de crise.
 - La garantie d'une eau respectant les normes réglementaires de qualité en matière d'alimentation en eau potable, et soumises aux contrôles de l'Agence Régionale de Santé. Toute l'eau qui arrive au robinet se doit d'être potable 24h sur 24 en tout point du réseau.
 - La gestion partielle du patrimoine (relatif au fonctionnement) en tout temps et en tout point du réseau (ex : fuites).
 - La facturation et l'encaissement des sommes dues auprès des usagers.
- Tous les travaux dits « d'investissements », création de nouveaux équipement, ou remplacement de vieux équipements telles que les canalisations, les réservoirs, les installations de traitement... sont à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Bray et ne figurent pas dans les contrats de délégation.



Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise



Si vous souhaitez
prendre contact
avec les services
de SEAO-Veolia :
09.69.36.72.61

Reprise de l'opération de vidanges groupée

A la suite de la pandémie liée au COVID-19, l'arrêté ministériel du 30 avril 2020 a interdit provisoirement l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées sur les terres agricoles.

Cette décision a contraint la Communauté de Communes du Pays de Bray à suspendre les opérations de vidanges groupées sur son territoire, au cours de ces 3 dernières années.

L'interdiction étant désormais levée une première campagne de vidange a permis de réaliser plus de 90 vidanges à l'automne 2023. La prochaine campagne de vidange aura lieu du 25 mars au 12 avril 2024

Si vous souhaitez
vous inscrire à cette campagne,
il vous suffit de contacter la Communauté
de Communes du Pays de Bray
2 Rue d'Hodenc – BP8
60650 LACHAPPELLE AUX POTS,
03 44 81 35 20 - contact@cc-paysdebray.fr
Le service public d'assainissement reste à
votre disposition pour tout renseignement
complémentaire.

Tarif de base : 200,40 € TTC*

(Prix pour une forfait de base correspondant à une fosse toutes eaux jusqu'à 4m³, à moins de 50m du point d'accès pour le camion)

1er janv. 2016

Gros producteurs
> 10 t/an biodechets

1



Tri à la source et gestion des biodéchets en Pays de Bray

Qu'entend-on par les biodéchets ?

Selon l'article L541-1-1 du code de l'environnement, les biodéchets sont constitués : « des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Quels sont les objectifs réglementaires pour les biodéchets ?

Les lois de la Transition Écologique pour la Croissance Verte (2015) et Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (2020) ont imposé aux producteurs des biodéchets ainsi qu'aux collectivités des objectifs ambitieux pour une gestion efficace des biodéchets. D'ailleurs, l'article L.541-21-1 du code de l'environnement stipule que tous les producteurs et détenteurs de biodéchets doivent les trier à la source en vue de leur valorisation. Cette obligation s'applique systématiquement aux services publics de gestion des déchets, c'est-à-dire les collectivités à partir du 1^{er} janvier 2024. Pour répondre à ces objectifs, plusieurs solutions s'offrent aux décideurs y compris les élus communautaires de la CCPB, telles que :

- Favoriser le tri à la source et la valorisation sur place de ces biodéchets (compostage de proximité et individuel) ;
- Organiser une collecte séparée suivie d'une valorisation industrielle en fonction du gisement des biodéchets disponibles et de leur composition (méthanisation ou unité de compostage agréée) ;

Accompagnement possible de la collectivité vis-à-vis des ménages

En fonction de la production de chaque foyer, le tri à la source et la valorisation sur place des biodéchets est le choix priorisé à court terme par les élus de la CCPB. Chaque foyer pourra être accompagné par les agents du service public de gestion des déchets du territoire afin de travailler ensemble pour mettre en place ce dispositif. La collectivité peut accompagner les usagers en leur fournissant de la documentation technique. Elle réfléchit actuellement sur la mise à disposition de composteurs. Le cas échéant, dans certaines zones où les habitats collectifs sont plus importants, il sera possible de développer le compostage partagé ou de quartier. La collectivité en accord avec les communes adhérentes pourra aménager des espaces dédiés à l'installation des composteurs collectifs. Les bénéficiaires seront alors amenés à déposer leurs biodéchets triés et sans aucun indésirable en apport volontaire sur le site. L'objectif de la CCPB est d'encourager chaque citoyen à un changement progressif de son comportement, de limiter le gaspillage alimentaire et des ressources du territoire. D'autres réflexions sont déjà engagées par les élu.e.s afin de s'assurer que le retour au sol du compost produit sera efficace et avantageux pour les cultures locales.

Les objectifs réglementaires en matière de généralisation du tri à la source des biodéchets



Rattrapage des collectes 2024

En 2024 ces jours tomberont un mercredi, la collecte est rattrapée le samedi suivant :
La collecte du mercredi 1^{er} mai sera rattrapée le samedi 4 mai 2024
La collecte du mercredi 25 décembre 2024 sera rattrapée le samedi 28 décembre 2024
Seules les communes de Cuigy en Bray, Espaubourg, Saint aubin en Bray, Ons en Bray sont concernées.

Pour plus de renseignement,
veuillez contacter le service des déchets
au 03 44 81 35 20
ou rendez-vous sur notre site
<https://cc-paysdebray.com/>

Le lancement d'un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) sur le territoire de la CC du Pays de Bray, qu'est ce que c'est ? Et à quoi ça sert ?

La loi d'orientation des mobilités a été publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019.

Cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

Cette loi offre la possibilité aux territoires ruraux qui ont pris la compétence « Mobilité » de planifier au sein d'un document, souple et au cadre allégé des solutions de mobilités pour leurs populations.

La démarche du PdMS cherche à rendre effectif le droit à la mobilité pour tous.

Ce droit à la mobilité se traduit par la garantie donnée à chacun de pouvoir se déplacer au quotidien, tant pour accéder à des services publics ou économiques de base, qu'à la formation, à l'emploi ou à des services de santé.

L'absence d'alternative à la voiture représente un coût croissant pour les habitant.e.s. Ce coût risque de s'accroître avec la dynamique de décarbonation des modes de transport. De plus, ce modèle laisse de côté les plus vulnérables qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent pas conduire.

Avec l'élaboration d'un PdMS, il s'agira de passer d'une réflexion sur les transports, centrée sur les infrastructures, à une réflexion basée sur les besoins des habitants.

VOTRE CONTRIBUTION COMPTE !!

La mobilité constituant un sujet essentiel pour les habitant.e.s et le développement du territoire, la Communauté de Communes du Pays de Bray souhaite connaître les pratiques et les attentes de ses habitant.e.s en termes de mobilités.

Aussi, nous remercions chacun d'entre vous de prendre environ 5 minutes pour répondre à quelques questions. Le questionnaire est anonyme. Vous le trouverez dans vos bulletins municipaux, et en ligne, via ce QR Code et ce lien :

https://www.sphinxonline.com/surveyserver/s/TECURBIS/Questionnaires_PMS_Pays_de_Bray/questionnaire.htm



Développer le covoiturage en Pays de Bray ? Comment faire ?

La communauté de communes du Pays de Bray souhaite expérimenter une démarche de développement du covoiturage sur son territoire. Pour cela, elle va s'appuyer sur Mobicoop qui est une société coopérative d'intérêt collectif créée en 2018. Elle est issue du regroupement de plusieurs structures et a fusionné avec Rezo puce en 2021. Elle collabore avec 130 collectivités et 300 entreprises au niveau national. Mobicoop intervient sur la mobilité partagée, tel que le covoiturage au quotidien, avec ou sans réservation.

Avec réservation, anticipée ou au dernier moment, cela concerne le covoiturage planifié ou le covoiturage dynamique.

Sans réservation, sur une ligne, cela concerne des lignes de covoiturage spontané (appelé aussi autostop organisé).

Et enfin, sans arrêts définis cela se résume à de l'autostop classique.

Pour le territoire du Pays de Bray, il s'agit de proposer un dispositif de covoiturage élargi couvrant l'entièreté du territoire avec un focus sur l'axe St Germer-Beauvais, et des logiques de rabattement vers cet axe identifié, en intégrant l'ensemble de l'éco-système : relais, entreprises, établissements, associations, collectifs, structures publiques.

Le processus d'élaboration de ce service débutera en 2024 et s'étalera sur deux ans.

Il capitalisera les travaux de Oise Mobilité et s'appuiera sur SISMO, outil innovant combinant information voyageur multimodale et billettique interopérable, partagé par l'ensemble des 14 autorités organisatrices de mobilité du territoire de l'Oise dont fait partie la Communauté de Communes du Pays de Bray.



Le programme Génération Vélo et le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » en Pays de Bray

Génération Vélo est un programme de financement porté par l'Etat qui vise à soutenir le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. www.savoir-rouler-a-velo.fr

Génération Vélo accompagne et cofinance la mise en place du Savoir Rouler à Vélo auprès des enfants de 6 à 11 ans sur les territoires. Il vise à faciliter la mise en place de formations par des intervenants agréés. L'objectif est de permettre aux enfants de 6 à 11 ans d'apprendre à se déplacer à vélo en autonomie et en sécurité.

La Communauté de Communes du Pays de Bray va financer la formation de salariés du Centre Social Rural qui possèdent les compétences d'éducateurs et d'éducateurs sportifs. Ils seront formés au « Savoir Rouler à Vélo », et pourront ainsi encadrer des enfants, et éventuellement adultes, pour un apprentissage du « Savoir Rouler à Vélo » sur du temps scolaire ou extrascolaire.



Partenariat avec l'association Recyclerie du Pays de Bray

Pour la gestion la location de vélos et roues électriques acquises par la communauté de communes du Pays de Bray.

L'intercommunalité souhaite que l'usage du vélo se développe sur son territoire dans le contexte de crises à la fois énergétique et environnementale. La situation effective de changement climatique conduit à devoir proposer des alternatives notamment en termes de mobilité. Sur un territoire où les transports collectifs sont quasi inexistantes et où 90% des déplacements de moins de 5 km sont réalisés en voiture individuelle, le développement de la pratique du vélo, notamment électrique, semble être une des alternatives possibles. L'opération en préparation consiste en l'acquisition par la Communauté de Communes du Pays de Bray d'un équipement nommé « roue électrique » qui permet de développer une assistance électrique sur des vélos standards « musculaires » en interchangeant la roue avant. 25 roues électriques de la marque Tee-bike seront ainsi acquises début 2024.

L'intercommunalité ne possédant pas les compétences en interne (ni moyen humain, ni moyen technique) pour la gestion et l'entretien de ces roues, elle a établi un partenariat avec la Recyclerie du Pays de Bray qui possède un atelier « Vélo ». L'atelier comporte des salariés formés pour l'entretien et la réparation des vélos, qui seront également formés par la société Tee-bike pour l'usage de la roue électrique.

Ainsi la Recyclerie du Pays de Bray gèrera pour le compte de la communauté de communes, la gestion intégrale de l'usage et la location des roues auprès des habitant.e.s.

Ce nouveau service sera opérationnel pour mars 2024.

Devenir Assistant ou Assistante Maternelle en Pays de Bray c'est possible, un métier revalorisé !

Une Profession ! Une Passion !

L'accueil individuel chez une assistante maternelle est le premier mode d'accueil en France, puisqu'il est celui qui offre le plus de places tout mode d'accueil confondu.

Le nombre d'assistant(e) maternel(le)s a diminué sur notre territoire en Pays de Bray suite à des départs en retraite. Si vous souhaitez vous investir professionnellement auprès des jeunes enfants et des parents pour l'éveil et le bien être en accueillant à votre domicile c'est possible.

Pour cela le Relais Petite Enfance situé à Saint Aubin en Bray dans le Centre Petite Enfance Intercommunal, vous informe sur le métier, les démarches pour obtenir l'agrément ainsi que pour la formation gratuite que le Conseil Départemental de l'Oise propose.

Le métier n'est pas réservé exclusivement aux femmes mais il est aussi accessible aux hommes.

La CAF partenaire propose une aide en juillet.

La CAF a revalorisé la prime à l'installation pour les nouvelles assistantes maternelles de 600 euros à 1200 euros.

Le Relais Petite Enfance peut vous recevoir sur rendez-vous.

Les P'tits Potiers : pas seulement un mode de garde

Afin de diversifier les temps ludiques des enfants au sein de la petite crèche, et d'accroître l'animation, plusieurs intervenants viennent proposer leurs prestations, auprès des plus petits et des plus grands.

Le Théâtre du Beauvaisis :

deux fois par an, vient présenter un spectacle en intérieur et parfois en plein air lorsque la météo le permet. Les enfants ont la possibilité de participer. Leurs yeux émerveillés prouvent leur enchantement.

Les conteuses :

les bibliothécaires de Saint Aubin en Bray et Hodenc en Bray proposent aux enfants par petits groupes des temps de comptines, de chants ou de mini-théâtres. La participation active de certains d'entre eux montre que cette activité est bien connue déjà au sein du foyer familial.

La musicienne :

elle est à chaque fois très attendue par les enfants. Sa prestation les entraîne à chanter mais aussi à danser et leur permet de manipuler les différents instruments qu'elle amène.

La psychologue :

elle intervient au sein de la structure de différentes manières. Elle partage des temps avec l'équipe en petit groupe, pour échanger sur certaines situations qui questionnent, ou en équipe entière par le biais d'analyses de pratique. Elle mène aussi des ateliers de soutien à la parentalité auprès des familles intéressées avec la participation de l'éducatrice et de la directrice. Ces temps sont précieux aussi bien pour l'équipe que pour les parents participants.

Ainsi « Les P'tits Potiers » permet un accueil chaleureux et divertissant.



**Centre Petite enfance
Intercommunal - 3, Chemin des sables
Les Fontainettes - 60650 Saint Aubin en Bray
Tél : 03.44.79.08.48 - contact@petiteenfance.fr
Relais Petite Enfance : ffraisse@cc-paysdebray.fr**

Le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard »

Cette association de proximité accompagne des projets d'habitants, répond à des besoins repérés, et élabore des projets ou des actions afin de permettre de meilleures conditions de vie, pour aujourd'hui et pour demain. Le projet se construit avec et par des habitants.

Le projet du Centre Social François Maillard s'est bien étoffé au fil des ans. On y trouve des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales, faites pour répondre aux besoins de toutes et de tous sur le territoire.

Les actions proposées : L'enfance avec les accueils collectifs de mineurs, la jeunesse, avec les animations dans les écoles et au collège, la famille avec les actions collectives, la parentalité, la prévention santé, les sorties, les ateliers. . . Les seniors avec les visites de convivialité, les ateliers, les sorties, les voyages avec « seniors en vacances », de la formation et de l'accompagnement au numérique, des points écoute (entretien gratuit avec une psychologue).

Les services mis en place : de l'aide administrative avec l'accès aux droits (sur rendez-vous-label France services), le transport solidaire, le transport collectif, la gestion de la médiathèque municipale, une agence postale communale, la mise à disposition des locaux pour une cantine. . .

Un lieu de permanences : assistante sociale, maison du département, PMI, antenne de la mission locale, Carsat Sociale, Guichet Unique de l'Habitat et Page 9. . .

La médiathèque

Hébergée par le Centre social, la médiathèque municipale du Coudray-Saint-Germer vous accueille les mercredis de 14h à 18h30, les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 et les 2^e et 4^e samedis du mois de 10h à 12h (sauf jours fériés et vacances de Noël).

Vous y trouverez une sélection de plus de 3500 ouvrages, CD et DVD, ainsi que des ressources numériques (livres numériques, kiosque en ligne, tutoriels et cours en ligne, musique...) en partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Oise.

La médiathèque, c'est un lieu de rencontres et de partages dans une ambiance conviviale.

Sur place, vous pourrez vous divertir avec nos jeux en libre accès ou participer aux nombreuses activités : mercredi jeux, bébés lecteurs, loisirs créatifs, heure du contes, expositions, spectacles...

A noter : dès le premier trimestre de l'année, le centre social vous proposera de rejoindre un réseau d'échanges réciproque de savoirs, système d'échanges qui permet à chacun(e) d'acquérir et de transmettre des savoirs.

Le principe :

1. Tout le monde a un savoir, un ou des savoir-faire, ou des connaissances à partager. . .
2. Tout le monde peut apprendre des autres et tous les savoirs se valent.
3. Lorsque l'on intègre le réseau, il faut formuler une offre et une demande de savoirs.

Venez proposer vos savoirs et faire vos demandes à l'animatrice culturelle. . . les échanges sont entièrement gratuits...

Accueils de Loisirs 2024

Nouveau : Inscriptions en ligne sur un espace familles : <https://espacefamille.aiga.fr/11698905>

Le Centre Social, en partenariat avec les élus locaux du territoire, organise des Accueils Collectifs de Mineurs sur 5 communes pour des enfants âgés de 3 à 11 ans et leur propose une palette d'activités variées et complémentaires

- Mercredis : Cuigy en Bray, La Bosse, Ons en Bray et St Germer de Fly
- Cuigy en Bray : toutes le vacances scolaires sauf Noël
- La Bosse : toutes le vacances scolaires
- Lachapelle aux Pots : vacances juillet
- Ons en Bray toutes le vacances scolaires sauf Noël
- St Germer de Fly : toutes le vacances scolaires sauf Noël.

Le tarif : Barème modulé CAF n°1. Nous contacter pour un devis

L'accompagnement à la parentalité

Les actions sont à destination de toutes les familles du territoire et impliquent une participation active des parents dans le déroulement de l'activité. Entre convivialité et rencontres, les ateliers Parentalité sont des lieux de bienveillance.

Les 2 axes d'accompagnement sont :

-Soutenir la fonction parentale grâce à des actions collectives qui favorisent l'initiative et l'autonomie des familles (accueil, information et orientation, points écoute et groupes d'expression animés par une psychologue, l'Accompagnement à la scolarité (CLAS) et les ateliers d'éducation à la santé. . .)

-Maintenir et renforcer les liens sociaux et familiaux existants (sorties, ateliers thématiques (sophrologie, initiation à l'anglais. . .), journées jeux, bourses aux jouets et aux vêtements, temps festifs, repas partagés, boîtes de Noël solidaires, kits de rentrée scolaire. . .)



Contacter le Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard »
- 4 rue des Ecoles
60850 Le Coudray Saint Germer
Tél. : 03.44.81.83.00
csr.francois.maillard@wanadoo.fr
Site internet : <http://centresocialmaillard.com>
Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer



Services de proximité

Un conseiller numérique, c'est comme un guide pour tout ce qui concerne les ordinateurs et internet

Il vous aide à utiliser ces technologies, à les sécuriser et à résoudre les problèmes. Un conseiller numérique vous accompagne pour profiter au mieux du monde en ligne, facilement et en toute sécurité.

Le conseiller numérique est à votre disposition au Connect'en Bray à Serifontaine le lundi, à Lachapelle-aux-Pots du mardi au mercredi et au CSRIFM du Coudray-st-Germer du jeudi au vendredi.

N'hésitez pas à contacter Ratsimba au 07 87 13 93 96.



A la recherche de bénévoles :

De nombreuses actions fonctionnent au centre social avec l'aide de bénévoles. . . Vous avez un peu de temps, vous aimez partager et apporter votre aide?

Devenez bénévole pour le centre social, et rejoignez une équipe de 35 personnes motivées et dynamiques.

Nous vous proposons plusieurs activités :

- Conducteur(trice) pour le transport solidaire
- Visiteur(teuse) de convivialité
- Accompagnateur(trice) numérique

La médiathèque a également besoin de vous, pour donner ponctuellement un coup de main, accompagner les temps d'animations, ou même devenir bibliothécaire bénévole, il y a le choix !



La réhabilitation thermique du bâtiment occupé par le Centre Social Rural intercommunal s'achève

Le Centre social Rural « François Maillard » est hébergé dans un bâtiment intercommunal localisé à Le Coudray St Germer.

La communauté de communes du Pays de Bray avait procédé en 2012 à un diagnostic énergétique sur ce bâtiment qui avait mis en évidence des problématiques liées au confort thermique et aux dépenses annuelles d'énergie.

Ce bâtiment qui a été construit en 1982, comprend une surface totale de 680 m², et est destiné à recevoir du public tout au long de l'année. Son architecture et son positionnement en faisait un bâtiment inconfortable pour les usagers car soumis aux variations de températures au gré des saisons.

Ainsi, l'intercommunalité a souhaité réaliser des travaux de rénovation thermique afin que le bâtiment retrouve d'une part, un confort pour les usagers, et d'autre part pour que ses consommations énergétiques soient réajustées.

Les travaux ont été financés à 80% par l'Etat via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Ainsi, les travaux qui s'achèvent après 12 mois, ont pu intégrer la rénovation thermique et énergétique du bâtiment afin qu'il assure désormais de manière satisfaisante ses fonctions d'accueil.



Location de salles de sports intercommunales : des plages horaires encore disponibles !

La Communauté de Communes du Pays de Bray met à la disposition des écoles et des associations du territoire du Pays de Bray deux salles de sports ainsi qu'un DOJO pour la réalisation d'activités sportives (hand ball, basket, escalade, GES, sports de combat...). L'une se trouve à Saint Aubin en Bray et l'autre à Saint Germer de Fly.

Vous êtes intéressés et vous souhaitez connaître les modalités de location, contactez M^{me} FAVRESSE au 03.44.81.35.20 ou par mail contact@cc-paysdebray.fr

Animations locales

Comité de Jumelage

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez, prenez contact avec :

Mme Jeannine DUMONT
tél : 03.44.80.21.34

jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr
ou avec : Jean-Pierre HAUCHARD,
tél : 03.44.82.60.48
ou celine.hauchard@wanadoo.fr



Séjour en Slovaquie du 9 au 16 juillet 2023

Comme d'habitude, à la descente d'avion à Cracovie, des familles étaient venues nous chercher. Direction la Slovaquie vers Trsténa. Nos familles d'accueil nous ont accueillis par de grandes embrassades.

Elles nous ont hébergés tout au long du séjour.

Le programme de la semaine a été fort intéressant. Nous avons effectué de nombreuses visites

Après un petit-déjeuner à la Mairie de Trsténa, les visites ont commencé :

Promenade dans la nature avec prise du téléphérique - après-midi partagé avec des retraités - concours de bowling - visite du Musée du Soulèvement national slovaque du 29.08. au 28.10.1944 + exposition d'objets de la guerre 39/45 - Mémorial - Shopping dans le centre commercial Europa - gisement de minerai de cuivre - église avec ses 268 marches pour y accéder - l'horloge astronomique - fabrication de boules de Noël en verre faites à la main - musée du village de Kysuce - promenade en chemin de fer du promontoire forestier - fabrication de serviettes à la cire d'abeille + exposition de tableaux et objets religieux - galerie d'Orava et à la maison de FORIN (Poète) - fabrication de tissu en lin + démonstration du métier - cascade du Lucky - Foire traditionnelle de Trsténa - ruines de la Fonderie de Fer à Podbiel - visite d'un lotissement + fabrication de maisons en bois - rencontre de 2 Français.

Une soirée chez Milos et Aléna - musiques locales et françaises - Anna (traductrice) a joué de l'accordéon - visite du barrage d'Orava pour qui le souhaitait - Cérémonie de clôture - Réunion des comités de jumelage - Repas pris en commun + musiques locale et française.

Dimanche à 5 h 00 - départ pour l'aéroport de Cracovie.

La semaine s'est déroulée extrêmement rapidement.

UN GRAND MERCI A TOUS LES AMIS.

Recevez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que les 12 mois à venir soient synonymes de JOIE, RIRES, BONNE SANTÉ et surtout de PAIX.

Marché de Noël 2023

Le 17 Décembre, nous avons participé au Marché de Noël de FERRIÈRES EN BRAY (76). Ce marché a permis de faire connaître notre Comité de Jumelage :

- Ventes des articles venus de la Région d'Orava (Slovaquie).
- Remise aux visiteurs de la documentation sur la Slovaquie et notre Comité de Jumelage.
- Venez nous rejoindre pour participer aux séjours aussi bien en Slovaquie qu'en France

Retour sur la fête de l'été 2023

Cette année, le 24 juin, la fête de l'été nous a réunis à Sérifontaine, où de nombreuses familles du Pays de Bray se sont retrouvées pour une journée de bonheur et de rires. Le centre Social Rural a organisé diverses activités, telles qu'un stand de tatouages éphémères, une démonstration de sculpture en ballon de baudruche par l'artiste «Les ballons de Monsieur Fred», et des jeux dans les structures gonflables. Pendant ce temps, les parents ont pu bénéficier de conseils au Guichet Unique de l'Habitat et du Relais Petite Enfance. La prochaine édition de cet événement aura lieu le 29 juin 2024 à Lachapelle-aux-Pots !

À vos marques, prêts, courez ! les Foulées reviennent !

La 31^{ème} édition des Foulées, un événement organisé par l'Association Intercommunale des Rencontres Brayonnes (AIRB), se tiendra le samedi 30 mars 2024 à Saint Germer de Fly.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, une partie des fonds collectés sera versée à La Ligue Contre le Cancer.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire en visitant le site adeuron.fr ou en appelant le 03 44 81 59 76.

Pensez à réserver votre samedi 4 mai 2024 ! Les Jeux Intervillages reviennent à Cuigy-en-Bray !

Les Brayonnades 2024

Rendez-vous les 25 et 26 mai

L'association Les Brayonnades organise tous les 2 ans « Les Brayonnades ». Cette grande manifestation aura lieu tout le week-end le samedi 25 et dimanche 26 mai à Saint Pierre ès Champs, mettant à l'honneur LE GRAND ÉVÈNEMENT SPORTIF 2024 EN FRANCE !

« LES JEUX BRAYONS » un nouveau thème pour 2024. La 24^{ème} édition « Les Brayonnades » permettra de découvrir des talents sportifs, des activités sportives ainsi que des spécialités artisanales, culturelles, artistiques, culinaires qui font la richesse de notre territoire.

Toutes les informations sur le site internet et suivez l'actualité sur la page Facebook association les brayonnades :

Site internet : <https://lesbrayonnades.wixsite.com/brayonnades>

Facebook : <https://www.facebook.com/associationlesbrayonnades/>

Création et réalisation d'une scénographie pour l'abbatiale de Saint Germer de Fly

Une visite guidée dernière génération avec numérique et projections architecturales.

La Communauté de Communes du Pays de Bray gère un Office de Tourisme intercommunal localisé à St Germer de Fly, commune pôle ayant une vocation touristique puisqu'elle abrite un monument historique classé qui est visité par les touristes et les locaux.

L'intercommunalité souhaite créer un produit touristique inédit qu'elle commercialisera via son Office de Tourisme. L'objectif est de générer une valorisation scénographique et numérique innovante de ce patrimoine, avec la création d'un nouveau produit touristique qui sera commercialisé sur le territoire par l'Office de Tourisme intercommunal à l'attention des familles, séniors et scolaires.

Ainsi, le projet de mise en scène de ce patrimoine utilisera des techniques de médiation innovantes et favorisera l'immersion du visiteur dans un monde virtuel, pour mieux apprécier la beauté du lieu et son sens profond.

Il sera alors un facteur de promotion territoriale, aussi bien pour le Pays de Bray que pour l'Oise. Il pourra également contribuer à l'amélioration de la fréquentation du territoire par son caractère innovant et améliorer l'attractivité du territoire en termes touristiques.

Proposer un nouveau mode de visite de monument, c'est aussi proposer une nouvelle approche et vision en le rendant plus accessible et plus ludique pour des publics non avertis.

Cette mise en œuvre est calée sur le lancement des JO 2024 à Paris et Grand Paris.

Aires de services

Accueillir les cyclotouristes de passage en Pays de Bray avec des équipements adaptés, c'est la promesse faite par la Communauté de communes du Pays de Bray. La CCPB prévoit d'ici le début d'année 2024, trois aires de services pour les cyclistes : à Lachapelle-aux-Pots, à côté du restaurant Il Pozzo, à Saint-Germer-de-Fly à la Mare Lurin et à Saint-Pierre-ès-Champs, aux étangs des Tourbières. Ces aires seront équipées de totems d'autoréparation et de gonflage, de tables de pique-nique, de toilettes et points

d'eau. Le Pays de Bray est traversé par l'itinéraire Européen de l'Avenue Verte London-Paris : trois destinations sont accessibles à partir du centre-bourg de Saint-Germer-de-Fly. L'installation de ces aires confirme la volonté de la CCPB de recevoir de manière qualitative les cyclotouristes, sur une destination où l'on compte déjà 9 sites marqué ©Accueil Vélo, dont l'Office de tourisme, désormais situé en face de l'Abbatiale, qui dispose sur ses extérieurs d'une fontaine, d'appuis-cycles et de prises de rechargement pour les VAE.

Visites guidées

Suivez le guide ! Toute l'année, l'Office de tourisme propose des visites guidées sur le territoire, avec une guide-conférencière qualifiée et passionnée. Deux catalogues sont proposés pour les groupes : les sorties adultes pour les associations/clubs/CCAS... et les sorties

scolaires pour le jeune public, sur réservation. Les familles et individuels, peuvent visiter le Pays de Bray et ses incontournables ou participer à diverses animations en suivant le calendrier des sorties de l'Office de tourisme, proposées d'avril à octobre.

Boutique OT Noël

Idées pour vos achats de Noël : découvrez la boutique de l'Office de tourisme.

Noël est la période de l'année où nous cherchons les cadeaux parfaits pour nos proches. Si vous êtes en quête d'idées originales et locales, notre boutique regorge de produits parfaits à offrir lors des fêtes de fin d'année.

Parmi les articles proposés, vous découvrirez des confitures artisanales aux parfums délicieux, des terrines de cerf savoureuses, des bijoux uniques, des cidres, bières et jus de pomme rafraîchissants, du miel et pour les amateurs de douceurs, du nougat et des pâtes de pomme. La boutique propose également du linge de maison de qualité, idéal pour ceux qui aiment ajouter une touche d'élégance à leur intérieur. Vous aurez la possibilité de créer des paniers garnis personnalisés.

**Plus d'infos
auprès de l'Office de tourisme
intercommunal 03.44.82.62.74 ou sur le site :
<https://boutique.ot-paysdebray.fr>**



Programmation culturelle 2024

À côté de chez vous ou au Théâtre du Beauvaisis, la programmation 2024 est là !

En itinérance

Mardi 23 janvier à 20h

À table, chez nous, on ne parlait pas
Salle des Fêtes - Le Coudray-Saint-Germer

Mardi 20 février à 20h

Toutes les choses géniales
Salle des Fêtes - Puisseux-en-Bray

Mardi 16 avril à 20h

3D
Salle Socioculturelle - Ons-en-Bray

Dimanche 9 juin à 18h :

Mam'nouche Swing
Esplanade - D166 - Labosse

À Beauvais

Mardi 26 Mars à 20h30 :

Mille et une danses
Maladrerie Saint-Lazare - Beauvais

Vendredi 17 Mai à 20h30 :

Le foutoir céleste
Quartier Saint-Jean - Beauvais

Tous les spectacles, en Pays de Bray ou à Beauvais seront proposés au tarif unique de 6€/pers, transport inclus pour les spectacles à Beauvais.

Depuis le mois de février 2023, la Communauté de communes du Pays de Bray a pris la compétence « *Coordination et animation du réseau de Lecture publique* »

La lecture publique, qu'est-ce que c'est ?

La lecture publique c'est une politique publique de l'Etat visant à permettre l'accès à tous aux livres, à la lecture, à l'information et aux ressources accompagnant le développement personnel et la formation. C'est également l'ensemble des actions menées autour du livre et de la culture en général.

Les bibliothèques communales contribuent à lutter contre l'illettrisme, permettent l'accès à tous à la culture, aux savoirs et aux loisirs. Elles créent du lien entre les habitants du territoire, au travers de différentes animations (ateliers, lectures d'histoires, spectacles, accueils de classes, interventions en crèche, centres de loisirs ou maison de retraite. . .). Elles sont bien souvent le seul établissement communal culturel ouvert à tous, pour toutes les tranches d'âges.

La « loi Robert » du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique donne un cadre législatif précis aux bibliothèques municipales. Elle conforte leur rôle et leurs missions ainsi que le développement de la lecture publique.

Afin d'améliorer et d'élargir le service de lecture publique en Pays de Bray, un Contrat Territoire Lecture a été établi entre la CCPB, la DRAC et le département pour une durée de trois ans (2023-2024-2025), renouvelable une fois. En découle la mise en réseau des 8 bibliothèques du territoire.

La mise en réseau qu'est-ce que c'est ?

La mise en réseau a pour objectif de faciliter l'accès aux bibliothèques et d'améliorer l'offre de lecture publique sur le territoire : offre de services, offre documentaire et offre culturelle.

Elle permet la coopération intercommunale de l'action culturelle, et la mutualisation des ressources.

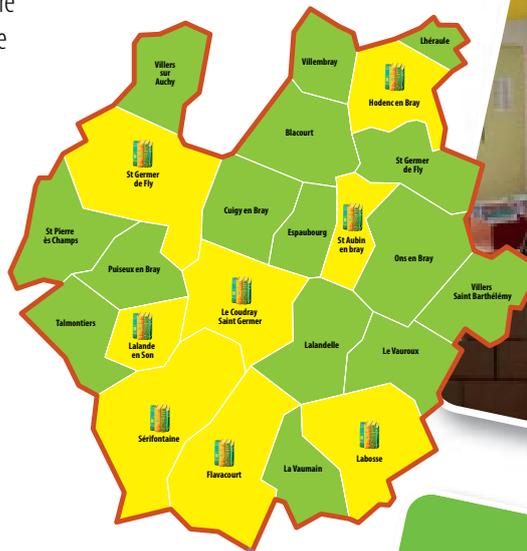
Un réseau c'est une meilleure visibilité des actions culturelles ainsi qu'un travail sur des collections communes et compétences partagées.

La coopération permet d'élargir et d'améliorer les services tout en tendant à l'égalité de service rendu à chaque usager, quel que soit l'établissement qu'il visite.

Ainsi, les bibliothèques municipales de la CCPB travailleront ensemble à court terme sur des temps forts, des collections partagées et une meilleure visibilité du réseau. Et, à plus long terme (deuxième Contrat Territoire Lecture), sur une mise en réseau informatique (catalogue et un portail internet commun).

Allez faire un tour dans l'une des 8 bibliothèques de la CCPB.

Profitez des collections et des animations proposées par les bibliothécaires du territoire qui vous accueilleront avec grand plaisir !



Résidence artiste en Pays de Bray

Depuis le mois de janvier, Vincent Ecrepont, auteur et metteur en scène de la Compagnie « à vrai dire », sillonne le Pays de Bray, travaille avec les écoles et le collège, dispense des formations et des ateliers d'écriture, recueille des témoignages. . .

Le tout avec de nombreux acteurs du Pays de Bray tels que le Centre Social Rural Intercommunal, la Maison d'économie solidaire, l'association Terre Tous. Trois représentations de Des Places, le dernier volet de son triptyque autour de la famille ont également eu lieu à Ons-En-Bray, Lachapelle-aux-Pots et Lalandelle et ont réuni un peu plus de 120 spectateurs. Vincent sera encore présent deux années, grâce au dispositif de résidence longue de territoire signé entre la Région Hauts-de-France et la CCPB.

Plus d'infos
auprès de l'Office de tourisme
intercommunal 03.44.82.62.74
contact@ot-paysdebray.fr
www.ot-paysdebray.fr



JANVIER

Samedi 6 janvier

Sérifontaine

Vœux du maire

Samedi 13 janvier

Flavacourt

- Vœux du Maire
- Marché de producteurs

Saint-Germer-de-Fly

Vœux du Maire

Vendredi 19 janvier

Saint-Aubin-en-Bray

Vœux du Maire

Samedi 27 janvier

Flavacourt

Ciné rural

FÉVRIER

Samedi 3 février

Saint-Aubin-en-Bray

Repas organisé par Evi'Danse

Samedi 10 février

Flavacourt

Marché des producteurs

Samedi 14 février

Saint-Germer-de-Fly

Mardi Gras avec le Comité des Fêtes et l'ALSH

Samedi 17 février

Ons-en-Bray

Repas dansant A.S Ons-en-Bray

Saint-Aubin-en-Bray

Initiation cirque pour les enfants

Samedi 24 février

Flavacourt

Ciné rural

MARS

Dimanche 3 mars

Saint-Germer-de-Fly

Loto de la chasse

Samedi 9 mars

Flavacourt

Marché de producteurs

Saint-Aubin-en-Bray

Loto

Dimanche 10 mars

La Bosse

Marché des producteurs et des artisans

Samedi 16 mars

Le Vauroux

Loto

Saint-Aubin-en-Bray

Repas organisé par le Football Club

Saint-Germer-de-Fly

Saint Patrick avec le Comité des Fêtes

Samedi 23 mars

Flavacourt

Ciné rural

Samedi 23 et Dimanche 24 mars

Sérifontaine

Exposition de peinture et printemps des poètes

Dimanche 24 mars

Saint-Germer-de-Fly

Les Voyages de la Guérison (conférence)

Samedi 30 mars

Saint-Germer-de-Fly

Les Foulées

Villers-sur-Auchy

Concours de cartes

JANVIER

AVRIL

Lundi 1^{er} avril

Saint-Aubin-en-Bray

Chasse aux œufs

Sérifontaine

Chasse aux lapins (œufs de Pâques)

Samedi 6 avril

Saint-Aubin-en-Bray

Loto

Le Coudray-Saint-Germer

Marché de Printemps au Terrain de Boules rue des Ecoles

Samedi 13 avril

Le Coudray-Saint-Germer

Loto à la Salle des Fêtes

Flavacourt

Marché de producteurs

Ons-en-Bray

Sortie découverte du village

Saint-Germer-de-Fly

Loto du Country Fly

Samedi 20 avril

Flavacourt

Ciné rural

Ons-en-Bray

Concert pour les 35 ans des Choeurs Polyphoniques

Saint-Aubin-en-Bray

Repas organisé par le Club des Cheveux Blancs

MAI

Mercredi 1^{er} mai

Saint-Pierre-es-Champs

Brocante

Sérifontaine

Repas des seniors

Samedi 4 mai

Cuigy-en-Bray

Les Jeux Intervillages

Saint-Pierre-es-Champs

Procession sur la colline Sainte-Hélène

Dimanche 5 mai

Lhéraule

Brocante

Ons-en-Bray

Brocante

Mercredi 8 mai

Ons-en-Bray

Commémoration du 8 mai 1945 à 11h

Saint-Germer-de-Fly

Commémoration

Sérifontaine

Commémoration

Samedi 11 mai

Flavacourt

Marché de producteurs

Samedi 18 mai

Saint-Aubin-en-Bray

Fête communale, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

Dimanche 19 mai

Flavacourt

Brocante

Saint-Aubin-en-Bray

Fête communale (défilé musiciens, danseurs, chars, vélos fleuris)

Dimanche 19 & lundi 20 mai

Ons-en-Bray

Concours hippique et marché artisanal et concert

Samedi 25 mai

Flavacourt

Ciné rural

Saint-Germer-de-Fly

Loto des Voyages de la Guérison

Samedi 25 & Dimanche 26 mai

Ons-en-Bray

Club des amis du chien (concours d'obéissance)

Saint-Pierre-es-Champs

Les Brayonnades

Manifestations

JUIN

Samedi 1^{er} juin

Ons-en-Bray

Dieppe à vélo

Saint-Germer-de-Fly

Kermesse des Primaires Gérémarois

Villers-sur-Auchy

Concours de pétanque

Dimanche 2 juin

Le Coudray-Saint-Germer

Brocante au Terrain de Boules rue des Ecoles

Samedi 8 juin

Flavacourt

Marché de producteurs

Saint-Aubin-en-Bray

Sortie NAUSICAA

Samedi 8 et Dimanche 9 juin

Saint-Pierre-es-Champs

Exposition de voitures anciennes

Dimanche 9 juin

La Bosse

Marché des producteurs et des artisans

Samedi 15 juin

Le Coudray-Saint-Germer

Feu de la Saint Jean au Terrain de Boules rue des Ecoles

Mardi 18 juin

Saint-Germer-de-Fly

Commémoration

Samedi 22 juin

Saint-Aubin-en-Bray

Fête des écoles

Saint-Germer-de-Fly

Saint Jean

Sérifontaine

Carnaval et Fête de la musique

Dimanche 23 juin

Sérifontaine

Gala de danse (école)

Samedi 29 juin

Espaubourg

Feu de la Saint Jean

Flavacourt

Ciné rural

JUILLET

Samedi 6 juillet

Le Coudray-Saint-Germer

Marché d'Été au Terrain de Boules rue des Ecoles

Dimanche 7 juillet

Villers-sur-Auchy

Brocante

Vendredi 12 juillet

Villers-sur-Auchy

Retraite aux flambeaux

Samedi 13 juillet

Le Coudray-Saint-Germer

Retraite aux Flambeaux et Feu d'Artifice au Stade

Ons-en-Bray

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice, soirée animée

Sérifontaine

Fête nationale (feu d'artifice, fête foraine et bal populaire)

Le Vaumain

Retraite aux Flambeaux et Feu d'Artifice

Le Vauroux

Repas et feux d'artifice

Dimanche 14 juillet

Saint-Germer-de-Fly

Fête nationale

Samedi 20 juillet

Villers-Saint-Barthelemy

Villers en fête

Dimanche 21 juillet

Le Coudray-Saint-Germer

Randonnée Pédestre à la Forêt Communale et Forêt de Thelle

Vendredi 26 juillet

Saint-Aubin-en-Bray

Spectacle ALSH

Dimanche 28 juillet

Le Vauroux

Brocante

Calendrier des manifestations



Les Brayonnades

24^{ème} édition

Les Jeux Brayons 2024



25 & 26
mai 2024

SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS
SITE DES TOURBIÈRES

GRATUIT

 lesbrayonnades@gmail.com

 03 44 82 62 74 ou 06 82 34 52 50

 www.lesbrayonnades.wix-site.com/brayonnades  Association Les Brayonnades

